



VILLE DE L'ISLE-ADAM

Séance du : Vendredi 16 octobre 2015

CONVOCATION

Date : 9 octobre 2015

Affichée le : 9 octobre 2015

Nombre de conseillers :

En exercice : 33

Présents : 30

Votants : 33

Pouvoirs : 3

Absent : -

L'an deux mille quinze, le vendredi trois juillet à dix neuf heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Axel PONIATOWSKI, Député-Maire.

Etaient présents : M. Philippe LEBALLEUR – Mme Chantal VILLALARD – M. Sébastien PONIATOWSKI – Mme Claudine MORVAN LE BREC'H – M. Jean-Dominique GILLIS – Mme Elodie THABOUREY – M. Michel PASSANT – Mme Agnès TELLIER – M. Alphonse PAGNON – M. Michel VRAY – Mme Julita SALBERT – Mme Annie PARAGE – Mme Martine LÉONHARDT – M. François DELAIS – M. Morgan TOUBOUL – Mme Josette LARROUSSE – M. Bruno DION – Mme Armelle CHAPALAIN – M. Gérard BRUNEL – M. Joël MOREAU – Mme Danièle DEBOUT – M. Thierry MALHERBE – Mme Sylvie BRIÈRE – M. Grégor DOERING – Mme Elisabeth DELMAS – M. Olivier HEUZÉ – Mme Carole BOULANGER – M. Thierry LEFÈVRE – Mme Nadège FAUL.

COMPTE RENDU

Affiché le : 23 octobre 2015

Absents représentés

Mme Alexandra GILLARDIN

Mme Aurélie PROCOPPE

M. Michel LEMEUR

Pouvoir à M. Grégor DOERING

Pouvoir à Mme Chantal VILLALARD

Pouvoir à M. Philippe LEBALLEUR

Secrétaire de séance : M. Morgan TOUBOUL

Le Conseil Municipal,

- Approuve à l'unanimité et sans observation le procès verbal du 3 juillet 2015.

- **Points ajoutés :** n° 15 - Avenant à la délégation de service public conclue avec Lombard et Guérin.
n° 16 – Compétences de la CCVO3F.
n° 17 – Composition du Conseil Communautaire de la CCVO3F.

▪ **Informations du Maire**

Manifestations :

Octobre

- Du 16 au 18 octobre* - Comédie musicale « Save Book » par le CSL - à la Maison de L'Isle-Adam.
Vendredi- samedi 21 h – Dimanche 15 h 30.
- Samedi 17 et
Dimanche 18 octobre* - 10 h à 18 h – Foire Horticole d'automne
dans les jardins du Castelrose.
- Du 19 au 23 octobre* - 14 h à 17 h – Stage basket pour les enfants de 8 à 12 ans
au Centre Amélie Mauresmo.
- Du 23 au 25 octobre* - Comédie musicale « Save Book » par le CSL - à la Maison de L'Isle-Adam.
Vendredi- samedi 21 h – dimanche 15 h 30.
- Du 21 au 27 octobre* - Bourse aux jouets et de puériculture, organisée par Pirouette
au Centre Sportif Amélie Mauresmo
Vente le samedi 14 h 30 à 17 h 30 et dimanche 9 h 30 à 12 h 30.

Novembre

- Samedi 7 novembre* - Séminaire avec les Membres du Conseil Municipal.
- Mercredi 11 novembre* - Cérémonie du 11 novembre – 97^{ème} anniversaire de la Victoire 1918.
- Samedi 14 novembre* - 14 h 30 - Championnat d'orthographe, dans le salon d'honneur de l'Hôtel de Ville.
- Dimanche 15 novembre* - 14 h à 18 h 30 – Après-midi dansant à la Maison de L'Isle-Adam. Organisé par le Comité des Fêtes.
- Du 20 au 22 novembre* - Exposition patchwork, peinture sur porcelaine et fusing à la Maison de L'Isle-Adam, organisée par Culture et Loisirs
Vendredi 14 h à 18 h – Week-end 10 h à 18 h.
- Samedi 21 novembre* - 11 h – Cérémonie d'accueil des nouveaux Adamois dans le salon d'honneur de l'Hôtel de Ville.
- Dimanche 22 novembre* - 16 h 30 – Audition d'orgue de la Sainte-Cécile, organisée par AAOIA à l'église Saint-Martin.
- Du 28 au 29 novembre* - Marché de Noël à la Maison de L'Isle-Adam organisé par Terre d'Europe
Samedi 13 h à 19 h – Dimanche 10 h à 18 h.

Décembre

- Mardi 1er et Mercredi 2 décembre* - Distribution des colis du CCAS à la Maison de L'Isle-Adam.
- Vendredi 4 décembre* - 18 h – Noël des enfants du Personnel à la Maison de L'Isle-Adam.
- Samedi 5 décembre* - 11 h – Remise des prix du Championnat d'Orthographe en Mairie.
A partir de 11 h – Hommage aux Morts pour la France Guerre d'Algérie.
- Samedi 5 et Dimanche 6 décembre* - 10 à 18 h - Exposition photos à l'Espace Magallon,
9 h 30 à 17 h – organisée par le Club Photo Jacques Henri Lartigue.
- Dimanche 6 décembre* - Elections Régionales (1^{er} tour).
14 h - Croisière « Saint-Nicolas » et vin chaud organisée par l'OT.
- Samedi 12 décembre* - 11 h – Cérémonie des Bacheliers dans le salon d'honneur de l'Hôtel de Ville.
- Dimanche 13 décembre* - Elections Régionales (2^{ème} tour).
 - 15 h 30 – Concert voix et orgue, organisé par AAOIA à l'église Saint-Martin.
 - 16 h 00 – Concert « Chants du Monde », à la Maison de L'Isle-Adam, Organisé par l'Ensemble Choral IA et les Chœurs du Pays de France.
- Mercredi 16 décembre* - 15 h – Spectacle de Noël à la Maison de L'Isle-Adam offert aux enfants.
- Du vendredi 18 au Lundi 21 décembre* - Village de Noël, par l'Amicale des Commerçants dans la cour de l'Hôtel de Ville.

Travaux :

- La pose des décorations et illuminations de Noël s'effectuera du **lundi 12 octobre au lundi 30 novembre** sur l'ensemble de la Ville. En raison de la pose des plafonds lumineux et crosses des candélabres, durant cette période, la circulation des véhicules sera interdite tous les lundis dans la Grande Rue, les mercredis pour La Rue Saint-Lazare.

Divers :

- L'accueil et les services du **CALVA** ont déménagé. Ils sont désormais à l'Espace Culturel Michel Poniatowski, 1 chemin Pierre Terver. Le téléphone reste inchangé 01 34 69 21 38.
- Depuis le mois de juin, des coupes ont commencé dans la **forêt** afin de laisser place à une **nouvelle génération d'arbres**. Des chênes mélangés à des arbres fruitiers (merisiers, alisiers, pommiers ...) vont être replantés suite à la coupe pour favoriser la biodiversité de la forêt.
- Nouveauté, il est possible dorénavant pour les parents de réserver, modifier ou annuler les déjeuners à la cantine de leurs enfants directement en ligne, sur le site de la Ville, dans la rubrique « **Planning cantine** ». Il suffit de se munir de son code famille indiqué sur les factures de restauration scolaire.
- Dénomination de la **mare écologique** située au rond point des Héros de la Résistance, qui s'appelle désormais « **la prairie anoures** » dont l'inauguration s'est tenue le 9 octobre dernier.
- **Nouveaux horaires de la Piscine de L'Isle-Adam/Parmain** permettant au public de pouvoir en profiter davantage le midi ainsi que le soir :

<i>Lundi</i>	12 h à 13 h 30	puis 17 h à 20 h.
<i>Mardi</i>	11 h à 12 h 30	puis 17 h à 20 h.
<i>Mercredi</i>		17 h à 20 h.
<i>Jeudi</i>	11 h à 12 h 30	puis 17 h à 20 h.
<i>Vendredi</i>	12 h à 13 h 30	puis 18 h à 21 h.
<i>Samedi</i>	10 h 30 à 12 h 30	puis 14 h 30 à 18 h.
<i>Dimanche</i>	9 h à 12 h 30.	
- Depuis octobre, **quatre nouvelles communes** (*Villaines-sous-Bois, Nesles-La-Vallée, Valmondois et Butry-sur-Oise*) s'ajoutent au circuit des **navettes gratuites**, déjà existantes, pour se rendre au marché de L'Isle-Adam, le vendredi matin.
- Ouverture de la **chasse en continu en forêt domaniale** de 9 h 30 à 17 h 30, les vendredis du mois d'octobre (lot n° 1) – le jeudi 29 (lot n° 2).
- **Page Facebook** : afin de proposer un nouveau support d'information à destination des internautes de L'Isle-Adam et d'ailleurs, la Ville se lance sur les réseaux sociaux.

Commerces :

- Le **restaurant « O Duo »**, situé - Quai de l'Oise a été inauguré le lundi 5 octobre, anciennement le restaurant le Troubadour.
- **Restaurant «Nulle part ailleurs** » : nouveau concept (planchas), situé sur les bords de l'Oise, face au cinéma le Conti. L'inauguration s'est tenue vendredi 9 octobre dernier.
- Ouverture récente (semaine dernière) du **Traiteur Wagner** (ancienne boutique de décoration, à côté de la librairie). Entrées des deux cotés (Grande Rue et Avenue des Ecuries).
- Le restaurant Casa Enestro situé 2 place du Pâtis, a laissé sa place à un vrai pub (**bar à bières**) « **le Purple** ». Arrêt de la restauration mais toujours possibilité d'obtenir des assiettes types tapas. Ouverture prévue le 16 octobre.

Délibération : n° 2015-10-01

Rapport n° 1 – Décisions du Maire n° 53-2015 à 87-2015

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **prend** acte des décisions n° 53-2015 à 87-2015 par le Maire en vertu des délégations consenties par le Conseil Municipal.

Délibération : n° 2015-10-02

Rapport n° 2 – Débat d'Orientation Budgétaire 2016 – Budget de la Ville – Budget de la Plage

Le Conseil Municipal,

- **prend acte** du rapport sur les orientations budgétaires 2016 pour la Ville et le budget annexe de la Plage.

Délibération : n° 2015-10-03

Rapport n° 3 – Décision Modificative n° 3 au budget de la Ville

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** la Décision Modificative n° 3 de l'exercice 2015 de la Ville.

Celle-ci s'élève à la somme 1 670 257 euros, tant en dépenses qu'en recettes, répartie comme suit :

Section d'Investissement :

Dépenses et Recettes = 1 493 791 €

Section de Fonctionnement :

Dépenses et Recettes = 176 466 €

Délibération : n° 2015-10-04

Rapport n° 4 – Décision Modificative n° 3 au budget de la Plage

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** la Décision Modificative n° 3 de l'exercice 2015 de la Plage.

Celle-ci s'élève à la somme 6 988 euros, tant en dépenses qu'en recettes, répartie comme suit :

Section d'Investissement :

Dépenses et Recettes = 0 €

Section de Fonctionnement :

Dépenses et Recettes = 6 988 €

Rapport n° 5 – Garantie d’emprunt OPIEVOY – VEFA 22 logements Av. Michel PONIATOWSKI

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité,

- **accorde** sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement d’un prêt d’un montant total de deux millions deux cent quatre-vingt-treize mille deux cent quatre euros (2 293 204,00 €) souscrit par l’Emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de Prêt N° **37473**, constitué de six Lignes de Prêt.

Ledit Contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie est apportée aux conditions suivantes :

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale des Prêts et jusqu’au complet remboursement de ceux-ci et porte sur l’ensemble des sommes contractuellement dues par l’Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d’exigibilité.

Sur notification de l’impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s’engage dans les meilleurs délais à se substituer à l’Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

- **S’engage** pendant toute la durée des Prêts à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des Prêts.
- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les documents correspondants.

Rapport n° 6 – Convention Orange – Dissimulation du réseau de communication électronique de la rue de Pontoise

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité,

- **autorise** la signature de la convention avalisant les rapports de la Ville de L’Isle-Adam et de la société ORANGE dans le cadre de l’opération d’enfouissement des réseaux de la rue de Pontoise (dernière tranche).

Rapport n° 7 – Cession d’une portion de la parcelle AO 91 – Rue Jean Droit à la SAS Seni’Or

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité,

- **approuve** la vente par la Ville d’un lot d’une contenance d’environ 425 m², issu de la parcelle AO 91 au profit de la S.A.S. Seni’Or, pour un montant de 1 000 euros.
- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de la vente.
- **Charge** Maître ANNEBICQUE de la préparation de tous les actes correspondants.

Délibération : n° 2015-10-08

Rapport n° 8 – Mise en vente d'un logement communal – Résidence du Bois de Boulogne – Bâtiment Dauphine 2

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** la mise en vente du logement sis Résidence du Bois de Boulogne, Bâtiment Dauphine 2, lot n° 420, pour un montant estimé à 200 000 euros.

Délibération : n° 2015-10-09

Rapport n° 9 – Vente d'un logement communal situé au 38 Avenue de Paris

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** la cession par la Ville du bien immobilier situé au 38 Avenue de Paris à Madame Odile DOREMUS pour un montant de 255 000 euros en ce compris une commission due à l'agence Century 21 de L'Isle-Adam d'un montant de 12 000 euros à la charge de la commune.
- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte de vente.
- **Charge** Maître ANNEBICQUE de la préparation de tous les actes correspondants.

Délibération : n° 2015-10-10

Rapport n° 10 – Cession parcelle AW 249 – 17 rue Saint-Lazare

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** la cession par la Ville du bien immobilier situé au 17 rue Saint-Lazare (parcelle AW 249), d'une contenance de 737 m² à la société 2G IMMO, pour un montant de 465 000 euros.
- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de la vente.
- **Charge** Maître ANNEBICQUE de la préparation de tous les actes correspondants.

Délibération : n° 2015-10-11

Rapport n° 11 – Désaffectation, déclassement et cession de la parcelle AO 83

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **constate** la désaffectation d'un lot de d'une contenance de 7500 m² issu de la parcelle AO 83 du service public communal et procède à son déclassement afin d'en permettre l'aliénation.
- **Approuve** par suite la cession par la Ville de ce lot à la S.A.S. Seni'Or, pour un montant de 1 500 000 euros.
- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de la vente.
- **Charge** Maître ANNEBICQUE de la préparation de tous les actes correspondants.

Délibération : n° 2015-10-12

Rapport n° 12 – Signature d’une promesse de vente entre la Ville et Eiffage Aménagement
(annule et remplace la précédente délibération)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité,

- **approuve** la vente des parcelles AA n°1-3-49-50-68-69 et 80 pour partie, pour un montant global de 725.543 €.
- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes et documents nécessaires à la vente.
- **Confie** à Maître Vincent ANNEBICQUE la rédaction de tous les actes à venir.

Délibération : n° 2015-10-13

Rapport n° 13 – Avis sur le rapport relatif aux mutualisations de services

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité,

- **émet** un avis favorable sur le rapport relatif aux mutualisations de services et sur le schéma de mutualisation des services qu'il comporte.

Délibération : n° 2015-10-14

Rapport n° 16 – Mise en conformité en 2016 des compétences de la CCVO3F
et modification de la compétence sécurité avec effet au 1^{er} janvier 2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité,

- **approuve** le principe d'une révision, par les Conseils Municipaux, des compétences, et par le Conseil Communautaire, de l'intérêt communautaire en 2016, dans la perspective d'une conformité au 1^{er} janvier 2017.

Délibération : n° 2015-10-14 Bis

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité,

- **modifie** la compétence sécurité de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts par suppression du cinquième item, "Pose et gestion de la télé alarme en protection anti intrusion", de sa définition à l'article 13 des statuts de la communauté, avec effet au 1^{er} janvier 2016.

Délibération : n° 2015-10-15

Rapport n° 17 – Règles de composition du Conseil Communautaire et élection
de trois Conseillers Communautaires

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité,

- **approuve** que, à dater de la prise d'effet de l'extension de périmètre, les règles d'attribution et de répartition pour la composition du Conseil Communautaire seront celles fixées aux II à VI de l'article L 5211-6-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, avec attribution de 3 sièges supplémentaires en application du VI de l'article, soit dans l'état actuel des populations, un total de 41 sièges :

- 34 sièges en application du IV 1° de l'article, soit : L'Isle-Adam, 12 sièges - Mériel, 5 sièges - Méry-sur-Oise, 9 sièges - Parmain, 5 sièges - Presles, 3 sièges.
- 4 sièges en application du IV 2° de l'article, soit : Béthemont-la-Forêt, 1 siège - Chauvry, 1 siège - Nerville-la-Forêt, 1 siège - Villiers-Adam, 1 siège.
- 3 sièges en application du VI de l'article, répartis à la plus forte moyenne, soit : Méry-sur-Oise, 1 siège supplémentaire, soit un total de 10 sièges - Presles, 1 siège supplémentaire, soit un total de 4 sièges - Parmain, 1 siège supplémentaire, soit un total de 6 sièges.

Délibération : n° 2015-10-15 Bis

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 30 voix pour et pour 3 abstentions,

- **procède à l'élection** trois nouveaux conseillers communautaires.
- **Nomme** Monsieur Alphonse PAGNON, Madame Julita SALBERT, Monsieur Michel VRAY.

Délibération : n° 2015-10-16

Rapport n° 15 – Avenants 3 et 4 à la délégation de service public conclue avec Lombard et Guérin

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

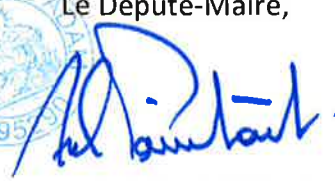
- **valide** la signature des avenants n° 3 et 4 à la délégation de service public conclue avec la société LOMBARD et GUÉRIN Gestion.

Rapport n° 14 – Rapport d'activités TRIOR 2014

Le Conseil Municipal,

- **prend acte** du rapport d'activités de l'exercice 2014 pour le Syndicat pour la collecte et le traitement des ordures ménagères TRI-OR.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures.

Le Député-Maire,

Axel PONIATOWSKI